



TRIBUNAL ADMINISTRATIF

DREAL PICARDIE

**FORMATION DES COMMISSAIRES ENQUETEURS SUR LES THEMES
« MISE EN ŒUVRE DU GRENELLE – LES REFORMES DES ETUDES D'IMPACT
ET EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES »**

le Jeudi 26 Novembre 2009 (matin)
à l'Auditorium du Crédit Agricole de la Somme
500, rue Saint-Fuscien à AMIENS

PROGRAMME

9h00 – 9h15	ACCUEIL - CAFE - ENREGISTREMENT DES PRESENTS	
9h15 – 9h35	<p>Introduction - Contexte</p> <p>Présentation de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p>	<p>M. COUZINET(Président du Tribunal Administratif) M. PIGNOL (Directeur Régional de la DREAL) M. CARON (Responsable du Service Gestion de la Connaissance Garant Environnemental - DREAL)</p>
9h35 – 10 h 35	<p>Mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement</p> <p>Questions -Réponses</p>	<p>Mme COLOMB (DREAL -SGCGE)</p>
10 h 35 – 12 H 15	<p>Les réformes des études d'impact et évaluations environnementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'avis de l'autorité environnementale ; – le nouveau régime d'enregistrement pour les Installations Classées pour l'Environnement (ICPE); – les réflexions en cours (champ d'application des études d'impact et des évaluations environnementales plans et programmes <p>Questions – Réponses</p>	<p>M. CARON (DREAL -SGCGE) M. PORTOLA (DREAL -SGCGE)</p> <p>Mme PERRON (DREAL Service Prévention des Risques Industriels)</p> <p>M. CARON (DREAL -SGCGE) M. PORTOLA (DREAL -SGCGE)</p>
12 h 15 – 12 h 30	Conclusion	
12 h 35 – 14 h 00	REPAS	Salle Polyvalente au –dessus de l'auditorium